

# Espace Saint-Ravy

## APPEL À CANDIDATURES Saison 2020 - 2021

Dans le souci permanent de promouvoir l'art dans la ville et de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre, la Ville de Montpellier met à disposition l'**Espace Saint-Ravy**, salle d'exposition dédiée aux artistes développant leur travail sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole. L'Espace Saint-Ravy est situé dans l'Écusson, Place Saint-Ravy, en plein cœur de la ville et des circuits touristiques.

**Pour tout renseignement** : Zélie DUREL, chargée de la coordination de l'Espace Saint-Ravy / 04 67 34 74 98 / zelie.DUREL@ville-montpellier.fr

### **Appel à candidatures Pour les expositions de Septembre 2020 à août 2021**

#### **Principes de la sélection :**

**Cet appel à candidatures est ouvert aux artistes plasticiens et photographes, seuls ou en collectif, et domiciliés à Montpellier ou sur le territoire de l'une des communes de Montpellier Méditerranée Métropole. La priorité est donnée aux artistes ayant peu, voire jamais exposé.**

Pour pouvoir exposer au sein de l'Espace Saint-Ravy, le, ou les artistes porteurs du projet doivent présenter un dossier, selon les consignes explicitées ci-après.

Ce dossier sera soumis à une commission, désignée par monsieur le Maire et composée d'experts et de représentants de la municipalité. Les résultats de cette sélection seront communiqués par courrier à l'ensemble des participants.

#### **Les critères de sélection sont les suivants :**

- L'originalité de la démarche
- La diversité des expressions artistiques
- Le soin apporté à la présentation des œuvres dans le dossier (légendes, qualité d'image)
- L'insertion du projet par rapport au lieu d'exposition
- La cohérence entre les œuvres exposées
- L'expression de la motivation
- Une thématique sur un sujet d'actualité est un plus

## Conditions générales d'exposition à l'Espace Saint-Ravy

- **L'Espace Saint-Ravy est gratuitement mis à la disposition des artistes sélectionnés.** La durée moyenne d'exposition est de 23 jours, selon les possibilités d'un calendrier dont le contenu sera communiqué à l'issue de la sélection des dossiers.
- **La Ville de Montpellier prend à sa charge la prestation de mise en lumière des œuvres dans l'exposition par un professionnel, la mise en place et la tenue du vernissage de l'exposition, ainsi que la communication autour de l'exposition** (création et impression des cartons d'invitation et des affiches de l'exposition; diffusion d'un communiqué de presse ; présence sur les réseaux sociaux).
- **Le montage et le démontage de l'exposition, la surveillance de l'exposition aux heures d'ouverture au public (du mardi au dimanche inclus, de 13h à 19h) ainsi que le transport et l'assurance des œuvres exposées sont à la charge des exposants.** Ceci implique la disponibilité de l'artiste ou d'un de ses représentants pendant toute la durée de l'exposition aux heures d'ouverture du lieu.
- Des tiges accrochées aux cimaises permettent de suspendre les œuvres. Tout autre système d'accrochage des œuvres doit être validé par le responsable du lieu en amont. La suspension des installations au plafond n'est pas possible en raison de contraintes techniques et patrimoniales.
- **La vente des œuvres est strictement interdite au sein de l'espace** : aucune liste ni étiquetage comportant le prix des œuvres n'y seront tolérés, sous peine de fermeture immédiate de l'exposition.

### Constitution du dossier de candidature (pour une exposition individuelle ou collective)

Un plan du lieu et des photos sont en annexes de ce dossier pour vous aider à penser votre projet. **Ce dossier doit obligatoirement être présenté sous la forme d'un dossier-papier relié en format A4. Il doit comporter :**

- **1/ une lettre de motivation** sur la démarche artistique du ou des artistes et une note explicative sur le projet artistique présenté.
- **2/ un curriculum vitae axé sur le parcours artistique** de chaque candidat.
- **3/ une sélection de 10 à 15 reproductions maximum des œuvres qui seront présentées dans l'exposition y compris des mises en situation dans l'espace**, en précisant en légende pour chacune le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre, la technique et le format.
- **4/ une attestation de domiciliation sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole** pour chaque candidat (copie d'un document officiel de moins de trois mois ou déclaration sur l'honneur d'hébergement par un tiers, datée et signée).
- **5/ le bordereau d'acceptation du règlement (ci-joint dûment rempli et signé)**
- **6/ le formulaire de contact (ci-joint dûment rempli).**

**Les dossiers non conformes ne seront pas présentés à la commission de sélection.**

**ATTENTION :** Les cd-rom, cd audio, dvd, clefs USB ne seront pas acceptés en tant que dossier de candidature. Si les éléments numériques (images, son) représentent tout ou partie des œuvres de l'exposition proposée, il est indispensable de joindre des images capturées sur écran au dossier de candidature sur papier, accompagné du ou des documents numériques ou analogiques, dûment étiquetés sur l'emballage comme sur le support.

**Envoi des dossiers**

Les dossiers doivent impérativement être envoyés par courrier postal à l'adresse suivante :

**Mairie de Montpellier  
Direction de la Culture et du Patrimoine  
Mme Zélie Durel, chargée de la coordination de l'Espace Saint-Ravy  
1 Place Georges Frêche  
34267 Montpellier cedex 2**

La date limite d'envoi des dossiers est fixée au **8 février 2020** (le cachet de la Poste faisant foi).

**Une réponse sera envoyée au candidat au courant du mois d'avril 2020.**

Les artistes non sélectionnés pourront récupérer leur dossier à partir du 30 avril 2020 et jusqu'au 26 juin 2020, auprès de la Direction de la culture et du patrimoine (Immeuble Le Bélem, 1er étage, 355 rue Vendémiaire à Montpellier). Passé le délai indiqué, aucun dossier ne sera conservé.

Aucun dossier ne sera renvoyé par la poste.



.....

**BORDEREAU À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Je soussigné(e)** ..... (Nom, Prénom)

**Déclare avoir pris connaissance du règlement de l'appel à candidatures 2020-2021 pour exposer à l'Espace Saint-Ravy et en accepter toutes les conditions.**

**Fait à** ..... **Le** .....

**Signature**

.....

**FORMULAIRE DE CONTACT** (à remplir par chaque artiste)  
DOSSIER N° .... (attribué par l'administration)

NOM, Prénom .....

Speudo (facultatif).....

Nom du collectif (facultatif).....

Formation.....

Technique artistique (sculpture, peinture acrylique, dessin, photo, vidéo etc.)

.....

Adresse .....

.....

Téléphone.....

Adresse mail.....

Résumé du projet en 10 lignes maximum :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....